



APPELS A PROJETS 2019

COMMISSION NATIONALE MONOCYCLE

La Commission Nationale Monocycle souhaite pour la quatrième année soutenir financièrement des projets qui favorisent le développement du monocycle. Eh ouais on est toujours là pour vous.

L'an passé, la CNM avait subventionné deux types de projets : les « Classiques » et les « Pratique loisir ». Comme ça avait bien marché, on s'est dit pourquoi pas en refaire deux ? Mais bon, comme on aime bien la nouveauté on a un peu changé.

Explications :

1. Un appel à projets « Classique »

Semblable à ceux mis en place en 2016, 2017 et 2018 dans lesquels les projets soumis peuvent être de différents types (c'était un peu la catégorie où on met tout mais je sais que vous l'aimez. Et si vous ne l'aimez plus, l'an prochain on met en place des « cerfas » qu'il faudra nous renvoyer sous 10 jours en format papier et numérique et seulement sur nos plages horaires d'ouverture. Qu'en dites-vous ? On reste sur le système actuel ? Ça roule) :

- Projet qui favorise le développement de clubs
- Projet qui favorise le développement d'une discipline par l'organisation d'une nouvelle compétition ou d'une rencontre dédiée
- Projet qui vous tient à cœur : vos propositions différentes n'en seront pas pour autant moins pertinentes !

À titre d'exemple les années passées la CNM a soutenu divers projets de cette catégorie d'appel à projets tels que :

- 500€ octroyés au club de Mono'Gre pour l'organisation de son premier tournoi de mono-basket.
- 500€ octroyés au club d'Anim'A Fond pour la conception et la fabrication d'un système de faux-départs pour les courses d'Athlétisme. Ce dispositif pourra être mis à disposition d'autres clubs dans le cadre de conventions d'athlétisme.
- Cofinancement d'une cercleuse (un truc assez cool mais cher qui permet d'attacher les palettes ensemble) pour Pas le Bon Pied qui accepte de la mettre à disposition pour les conventions de Trial.
- Etc.

2. Un appel à projets spécifique qui ciblera les stages.

On progresse, on progresse mais quoi de mieux qu'un week-end avec nos monocyclistes (ex)champions du monde pour se perfectionner ?

L'an passé la CNM a cofinancé des stages de Trial, de Freestyle et a accompagné un projet de Flat (très récemment)

Le jury accompagnera prioritairement les nouveaux projets, et soutiendra notamment les nouvelles rencontres, stages, etc. Il encourage également les projets orientés vers les plus jeunes.

Merci de vérifier dans quelle catégorie d'appel à projets se trouve votre demande (n'hésitez pas à venir vers nous en cas de doute ou de question, la CNM se trouve à disposition pour quelque demande que ce soit) ainsi que de la préciser en tête du dossier que vous nous retournerez.

Dans le cadre du programme « Citoyenneté par le sport » de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange, le jury sera également intéressé par des projets impliquant les valeurs du monocycle : partage, convivialité, fair-play et esprit d'entraide.

Les projets devront être envoyés à l'adresse mail

- CommissionNationaleMonocycle@gmail.com avant le 18 février 2019.

Le jury se réunira avant le 31 mars 2019, et les réponses seront envoyées aux participants avant le 28 avril 2019.

Le jury sera composé d'au moins trois membres de la Commission Nationale Monocycle (aucun membre dont le club dépose un projet), de Myriam Chomaz (cadre technique de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange) et d'un élu de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange.

Le projet devra concerner la saison en cours ou la saison suivante (au plus tard août 2020).

Le dossier devra être composé :

- du nom du club porteur de projet, des nom et contacts (mail et téléphone) du responsable, nombre de licenciés dans le club,
- d'une description du projet (30 lignes maximum),
- d'une description des objectifs du projet (30 lignes maximum),
- d'un budget prévisionnel.

Des précisions pourront vous être demandées par le jury si ce dernier en a besoin. Des documents annexes peuvent être fournis avec le dossier.

Si un financement vous est attribué, il vous sera également demandé un compte-rendu après la réalisation du projet afin de se rendre compte de sa réussite, mais surtout de communiquer sur l'événement. Il devra pour cela être accompagné de quelques photos.

Le montant maximum distribué sur un projet sera de 500€. Le nombre de projets financés et le montant attribué relèvera de la décision du jury.

Les subventions ne pourront être distribuées qu'aux clubs adhérents à la Fédération Léo Lagrange (ou dont la procédure d'adhésion est en cours).

À VOS PROJETS !

